

PLAN D'AFFAIRES 2013-2014

En 2013-2014, le Collège élabore le **profil du diplômé** en fonction de **fins communes** applicables à tous ses étudiants. Ce document constituera une fondation à la fois stratégique et dynamique éclairant l'avenir de milliers de diplômés francophones qui se distinguent par leur esprit novateur et leur créativité et qui sont prêts à faire face aux exigences d'un monde du travail en constante évolution.

LA CITÉ COLLÉGIALE PLAN STRATÉGIQUE 2013-2018

AXE 1 RÉUSSITE ÉTUDIANTE

Stratégies	Réalisations 2013-2014
Concevoir un profil du diplômé dynamique et mesurable en tant que finalité du modèle de gouvernance par résultats du Collège.	Le profil est approuvé par le CA en mars 2014.
Mettre en place un plan d'améliorations de la réussite étudiante avec des interventions ciblées, tenant compte : a) des résultats pour les taux d'obtention du diplôme et de rétention ; b) des recommandations issues de la réingénierie des processus.	Plans d'action sectoriels avec 3 stratégies d'améliorations ciblées chacun.
Appuyer le personnel enseignant dans l'utilisation de stratégies ciblées visant la réussite étudiante.	3 stratégies sont ciblées et mises en place.
Bonifier les mécanismes/pratiques existants et en développer de nouveaux pour offrir davantage de services d'appui à la réussite scolaire et en améliorer l'efficacité. Notamment : • Élaborer des outils permettant un suivi personnalisé de chaque étudiant ; • Concevoir des approches novatrices dans l'usage des outils pour stimuler l'apprentissage et pour améliorer la réussite scolaire individualisée et en groupe.	<ul style="list-style-type: none"> • Un système de gestion des apprentissages • Un système ePortfolio • Un système de dépôt d'objets d'apprentissage • Outils de compétences • 25 % des mécanismes/pratiques revus • 10 nouveaux outils/pratiques développés
Intégrer de nouveaux processus permettant l'évaluation et la mesure des progrès de l'étudiant.	Un projet pilote est mis en place.
Augmenter les occasions d'apprentissage expérientiel auprès des employeurs et favoriser la création d'expériences pratiques pour nos étudiants.	Base zéro est établie pour le nombre de a) partenariats b) programmes d'études c) étudiants

AXE 2 PERTINENCE ET QUALITÉ

Stratégies	Réalisations 2013-2014
Transformer et ajuster l'offre de programmes en procédant à la phase 1 de l'implantation des recommandations issues de la révision de la carte de programmes : développement, remaniement et suspension.	Les cibles pour les diverses recommandations de la révision sont établies. Deux projets d'infrastructure sont prêts à construire.
Mettre en place de nouvelles stratégies pour favoriser l'obtention d'un emploi dans le domaine relié.	3 nouvelles stratégies sont mises en place. La cible de 2018 pour le taux de placement dans le domaine d'études est établie.
a) Créer un espace virtuel synchronisé au parcours individuel de l'étudiant. b) Adapter l'apprentissage aux possibilités de l'ère numérique.	<ul style="list-style-type: none"> • 4170 inscriptions/cours • Phase 1 du Carrefour des apprentissages est implantée • 5 cours sont disponibles pour fureter en ligne • Mise en place d'un carrefour de création et de collaboration entre étudiants, anciens étudiants, enseignants et employeurs
Augmenter la mobilité et la flexibilité des modes de livraison pour mieux répondre à la clientèle de l'ère numérique.	Au moins une norme établie et approuvée pour 100 % des processus d'affaires analysés à la phase 1. Les processus de la phase 2 identifiés. Un processus de suivis (audit interne) développé et proposé.
Élaborer un programme d'allocation des ressources financières reliées au perfectionnement et au développement professionnel répondant aux besoins de l'organisation et à ceux des membres du personnel à temps plein.	Recommandations déposées suite à une analyse des programmes actuels.
Concevoir un profil de l'enseignant : compétences institutionnelles, compétences spécifiques et compétences pédagogiques.	Le profil de compétences de l'enseignant est déposé.
Développer une stratégie de relations collège-employeur permettant de partager les pratiques gagnantes, d'orienter les efforts et de créer de nouveaux liens.	Un mode de fonctionnement est déposé en janvier 2013. La base zéro du nombre d'employeurs répondant au sondage et celle du nombre d'employeurs actifs (incluant les membres des comités consultatifs) sont connues.

AXE 3 PÉRENNITÉ ET VITALITÉ

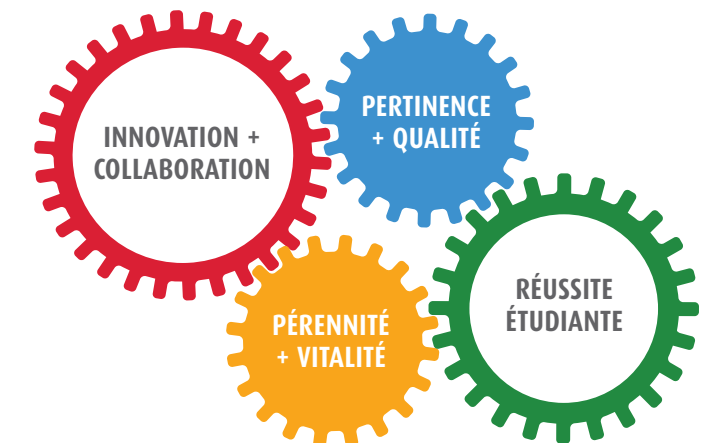
Stratégies	Réalisations 2013-2014
Renouveler l'approche de recrutement et marketing en fonction de la nouvelle offre de programmes et de services et en considérant : • Les meilleures pratiques recensées ; • Les nouveaux besoins de consommation.	<ul style="list-style-type: none"> • 6 000 ETP, dont 85 % proviennent du postsecondaire • Accroître le taux de conversion d'une admission à une inscription de 60 %
Actualiser l'image de marque dans le contexte du nouveau plan stratégique et de la nouvelle finalité du modèle de gouvernance, le profil du diplômé.	L'image de marque est développée.
Accroître le prestige du Collège par le biais de projets rassembleurs sur le site unique du campus principal.	Un projet est proposé.
Renforcer l'alignement des activités du Collège avec la <i>Politique d'aménagement linguistique</i> (PAL) pour revaloriser la valeur de « l'espace francophone » que représente le Collège.	Le plan d'action du Collège en regard de la PAL.
Déterminer les seuils repères de rentabilité les plus susceptibles d'améliorer le rendement des ressources du Collège (par exemple utilisation des locaux, ratio personnel/étudiant).	Un instrument de suivi, incluant les cibles de rentabilité, est développé.
Mettre en place une stratégie pour exploiter le potentiel de revenus provenant de divers partenaires d'affaires au niveau local, provincial, national et international.	Un partenaire majeur est identifié. Un répertoire des partenaires et leur potentiel de contribution est connu.
Mettre en œuvre la première année du plan quinquennal de développement durable de La Cité collégiale.	Atteinte de toutes les cibles 2013-2014 du plan de développement durable de La Cité collégiale.



Dans un milieu de vie francophone, La Cité collégiale forme une main-d'œuvre compétente, engagée et créative, capable de contribuer au développement économique, social et culturel de l'Ontario français et de la société.



Leader francophone en éducation, La Cité collégiale est le collège de la réussite.



Excellence, audace, intégrité, confiance

AXE 4 INNOVATION ET COLLABORATION

Stratégies	Réalisations 2013-2014
Mettre en place des mécanismes de collaboration pour soutenir la création de réseaux sociaux et de communautés d'apprentissage.	Définition de mécanismes de collaboration adoptée par le Collège et élaboration de la liste des mécanismes existants.
Procéder à une recension auprès d'organismes externes et de renom des pratiques gagnantes d'incitation à la créativité en milieu de travail.	Des membres du personnel de 3 secteurs participent à une activité innovante avant le 31 mars 2014.
Élaborer un nouveau sondage destiné à évaluer la satisfaction du personnel ainsi que son engagement.	Au 31 mars 2014 : le sondage est élaboré.

La Cité collégiale
801, promenade de l'Aviation, Ottawa (Ontario) K1K 4R3
613 742-2483 | 1 800 267-2483
www.lacitecollégiale.com

VISION 2018



RÉUSSITE ÉTUDIANTE

La réussite étudiante est assurée par une expérience d'apprentissage personnalisée et alignée sur le profil du diplômé propre à La Cité collégiale.



PERTINENCE ET QUALITÉ DE LA FORMATION ET DES SERVICES À L'ÈRE NUMÉRIQUE

La formation et les services répondent aux besoins changeants de l'économie à l'ère numérique.



PÉRENNITÉ ET VITALITÉ DE L'ORGANISME

La pérennité et la vitalité de l'organisation sont assurées par la gestion et par l'utilisation créative des ressources.



INNOVATION ET COLLABORATION COMME FONDEMENTS DE LA CULTURE ORGANISATIONNELLE

La culture organisationnelle est fondée sur l'innovation et la collaboration.

En 2018, La Cité collégiale aura :

- Défini et mis en place un profil du diplômé ;
- Mis en place des mesures d'amélioration du taux d'obtention du diplôme ;
- Une approche innovante d'« accueil – appui – accompagnement » à la réussite renforcée de pratiques à la fine pointe et adaptée au parcours individuel des étudiants ;
- Développé et mis en place des outils de mesure de la réussite étudiante alignés sur le profil du diplômé ;
- Mis en place des partenariats publics et privés axés sur un apprentissage expérientiel à la fine pointe.

En 2018, La Cité collégiale aura :

- Mieux adapté sa programmation aux besoins des étudiants, des employeurs et de la communauté ;
- Mis en place des stratégies favorisant l'apprentissage à vie ;
- Mieux adapté ses services aux besoins des étudiants ;
- Un personnel doté des compétences nécessaires pour offrir une expérience collégiale moderne ;
- Établi des relations privilégiées avec les employeurs pour assurer la pertinence de la formation et l'employabilité des diplômés.

En 2018, La Cité collégiale aura :

- Une clientèle accrue et diversifiée ;
- La réputation d'être un site unique de rassemblement communautaire ;
- Des ressources optimisées ;
- Généré des revenus provenant de sources alternatives par le biais de partenariats variés à l'échelle de la province, du pays et à l'international ;
- Solidement ancré les fondements du campus vert en ville grâce à l'amélioration de sa performance au niveau des trois piliers du développement durable : environnemental, social et économique.

En 2018, La Cité collégiale aura :

- Des mécanismes de collaboration et de responsabilisation qui appuieront l'amélioration continue ;
- Mis en place des moyens pour dépister les besoins émergents de l'économie ;
- Créé un environnement de travail qui incite à la créativité et à l'émergence de nouvelles idées ;
- Des mécanismes d'attraction, de rétention et de mobilisation du personnel répondant aux besoins changeants de l'organisation.

INDICATEURS DE RÉUSSITE DE LA CITÉ COLLÉGIALE

RÉUSSITE ÉTUDIANTE

- 1. Indicateur >>> Taux d'obtention du diplôme**
Cible 2018: 70 %
Cible pour 2013-2014: 65 %
- 2. Indicateur >>> Taux de rétention entre étapes**
Cible 2018: augmentation annuelle du taux de rétention entre étapes
Cible pour 2013-2014: établissement du taux de rétention repère

PERTINENCE ET QUALITÉ

- 3. Indicateur >>> Taux de satisfaction des étudiants**
Cible 2018: 85 % annuellement
Cible pour 2013-2014: 85 %
- 4. Indicateur >>> Taux de placement des diplômés**
Cible 2018: 89 % annuellement
Cible pour 2013-2014: 89 %
- 5. Indicateur >>> Taux de satisfaction des diplômés**
Cible 2018: 85 % annuellement
Cible pour 2013-2014: 85 %
- 6. Indicateur >>> Taux de satisfaction des employeurs**
Cible 2018: 90 % annuellement
Cible pour 2013-2014: 90 %

PÉRENNITÉ ET VITALITÉ

- 7. Indicateur >>> Nombre total d'inscriptions en ETP**
Cible 2018: 7 000 ETP
Cible pour 2013-2014: 6 000 ETP
- 8. Indicateur >>> Revenus provenant de sources alternatives**
Cible 2018: pour les revenus alternatifs, se maintenir entre 30 % et 33 % annuellement
Cible pour 2013-2014: les revenus alternatifs sont maintenus entre 30 % et 33 %

INNOVATION ET COLLABORATION

- 9. Indicateur >>> Taux de participation des membres du personnel à une activité innovante**
Cible 2018: pas moins de 80 % du personnel déclare avoir participé à une activité innovante
Cible pour 2013-2014: le sondage des indicateurs 9 et 10 est développé
- 10. Indicateur >>> Taux de participation des membres du personnel aux activités d'une équipe interdisciplinaire**
Cible 2018: pas moins de 80 % du personnel déclare avoir travaillé au sein d'une équipe interdisciplinaire
Cible pour 2013-2014: le sondage des indicateurs 9 et 10 est développé